

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Travaux à Couvet : des commerces qui restent ouverts et une foire qui se déplace

Les travaux sur la Grand-Rue de Couvet qui commencent prochainement auront un impact sur la vie du village. Cet axe routier important restera toutefois ouvert à la circulation durant toute la période de chantier ce qui permettra d'accéder aux commerces, aux établissements publics et aux habitations. La foire devra aussi se déplacer pour l'occasion.



Des commerces qui restent ouverts

Si certains commerçants et commerçantes ont décidé de se déplacer durant les travaux sur la Grand-Rue ou d'ouvrir une succursale dans un autre village, la majorité d'entre eux resteront présents pour la période de chantier qui démarre ce mois-ci et qui durera plusieurs mois.

En effet, la commune s'est fermement engagée à permettre l'accès aux habitations, aux commerces et aux établissements publics, comme ce fut le cas lors des travaux sur la traversée de Travers. Pour être clair, la Grand-Rue restera ouverte avec une circulation alternée (avec des feux de signalisation) à chaque étape de sa rénovation (environ 100 mètres par phase de construction).

Si des solutions de stationnement seront mises en place dans les alentours, le Conseil communal remercie d'ores et déjà les automobilistes pour leur compréhension. Il encourage aussi toute la clientèle des nombreuses enseignes à poursuivre leurs achats pendant cette phase qui s'annonce tout de même compliquée pour les riverains.

Le commerce de proximité est essentiel pour notre commune ; à la population valloisienne de démontrer qu'elle tient aussi à ce tissu économique vivant et diversifié.

La foire part en vadrouille

Durant les travaux, la foire devra déménager, tant dans sa version printanière qu'automnale. Elle trouvera refuge sur la place des Collèges qui accueillera la centaine de marchandes et de marchands de manière confortable.

La traditionnelle foire de Couvet vivra donc une escapade temporaire jusqu'à la fin des travaux. Premier rendez-vous le vendredi 30 mai prochain !

Val-de-Travers, le 7 mai 2025

LE CONSEIL COMMUNAL

CONTACT | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal
Administration, économie et protection de la population

+41 32 886 43 40 | benoit.simon-vermot@ne.ch

